



Information Réglementée

Paris, le 10 avril 2013

Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013

- Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale
- Calendrier du paiement du dividende

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Accor se tiendra le jeudi 25 avril 2013 à 10h au Novotel Paris Tour Eiffel, 61, quai de Grenelle, 75015 Paris.

Un avis de convocation comportant un exposé sommaire de la situation du Groupe et une présentation des résolutions soumises au vote de l'Assemblée a été adressé aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif.

Cet avis de convocation, le Document de référence 2012 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 mars 2013 ainsi que les documents et informations mentionnés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont disponibles sur le site Internet www.accor.com/finance.

Les actionnaires peuvent également consulter au siège social de la Société, ou se faire adresser, l'ensemble des informations mentionnées à l'article R. 225-83 du Code de commerce.

Sur proposition du Conseil d'administration, la distribution d'un dividende ordinaire de 0,76 euro par action au titre de l'exercice 2012 sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires, selon le calendrier suivant :

- | | |
|-----------------|--|
| - 25 avril 2013 | Assemblée Générale Mixte |
| - 3 mai 2013 | Détachement du dividende (« Ex-date ») |
| - 7 mai 2013 | Arrêté des positions (« Record date ») |
| - 5 juin 2013 | Mise en paiement du dividende en espèces |

Contacts :

Relations actionnaires - tél. 0 805 650 750 (numéro vert) – e-mail : comfi@accor.com

Direction Communication Financière et Relations Investisseurs – tél : 01 45 38 86 26